



## Conférence de presse 28 mars 2014

En 12 ans, ce sont 30 000 emplois qui ont été détruits à la DGFIP, depuis le début des années 2000. Le département de la Creuse a perdu près de 30% de ses effectifs. 6 nouvelles suppressions sont prévues cette année.

Gouvernement et hauts fonctionnaires préparent déjà une nouvelle saignée dans les effectifs de la DGFIP. 2002 emplois annihilés cette année combien en 2015 ? Les salaires des fonctionnaires sont dans une ère glaciaire depuis 4 ans et Mme Lebranchu nous annonce une 5ème année de gel du point d'indice. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires aura ainsi perdu près de 5 % sur les 4 dernières années.

Une harmonisation indemnitaire au rabais de nos deux filières est menée à la hussarde par la DG. La Prime de Fonction et de Résultat rebaptisée RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonctions, de Sujétions d'Expérience et d'Engagement Professionnel) est initiée alors que les organisations syndicales en rejettent le principe car elle pousse à l'extrême l'individualisation des rémunérations et des carrières ainsi qu'à la compétition entre les agents.

Déjà des remises en cause des garanties statutaires sont à l'étude, avec la réintroduction de la mobilité forcée, la mutualisation des fonctions support (RH, informatique), la remise en cause du principe de l'ancienneté administrative, les mutations au profil, la dévitalisation des CAP...C'est une opération de liquidation sans précédent que veut nous imposer la Direction Générale.

Cette mécanique destructrice a bien sûr un coût : celui de la dégradation continue des conditions de travail des agents des finances publiques, ainsi que non la non prise en compte des besoins divers et variés des usagers que nous recevons. Le mal être est partout et à tous les niveaux, des agents C à l'encadrement intermédiaire.

Médecins de prévention, CHSCT ministériels, directionnels et locaux ne cessent de s'inquiéter. En effet le constat est alarmant : en 2012 il y a eu 26 suicides au sein du ministère de l'économie et des finances. Un chiffre résume le mal-être, voire la souffrance au travail : 2940 agents ont signalé aux médecins ressentir de la souffrance au travail soit une hausse de 40 % entre 2009 et 2012 : manque de reconnaissance vis à vis des efforts accomplis dans tous les services depuis plusieurs années, le stress général produit par les exigences de rendement, d'évaluation, l'apparition de nouveaux logiciels, d'immédiateté permanente. Les restructurations sont incessantes et augmentent les charges de travail.

Tous les baromètres et thermomètres sociaux dont la DGFIP est si friande ne changeront rien à une réalité que toutes nos visites de postes et de services ont confirmé :

**LES AGENTS DE TOUS GRADES SONT A BOUT ET EN ONT PLUS QU'ASSEZ DE LA  
DEGRADATION DE LEUR QUOTIDIEN ET DE LA DESTRUCTION  
DES COLLECTIFS DE TRAVAIL.**

En France, le nombre de pauvres ne cesse de progresser. En Creuse, d'après l'observatoire des inégalités, il est l'un des plus élevés de l'hexagone avec 10.90% - l'an passé 10,40%. Le chômage, en Creuse, s'établissait à 10,8% au cours du 3ème trimestre 2013. Il a donc progressé depuis 2012 (10.20%). Il est supérieur à la moyenne nationale.

De plus, entre 2012 et 2013, le nombre de dossiers déposés à la Banque de France pour surendettement des particuliers a augmenté de 4 % : de 639 dossiers à 664 dossiers.

Il n'est pas étonnant que de plus en plus d'usagers demandent des délais de paiement, du fait de l'importance des taxes et impôts.

→ Depuis septembre, l'afflux du public perdure nous avons pu le constater. Sur le site de Guéret, la réception recouvrement a augmenté de 9,83 % entre 2012 et 2013 ( 6432 personnes en 2013 contre 5603 en 2012)

La fusion des avis d'impôt sur le revenu et des contributions sociales n'a pas été expliquée en amont ; les agents dans les trésoreries ont été en première ligne. Avant, si la somme était inférieure à 40 € pour les contributions sociales, elle n'était pas mise en recouvrement. Depuis l'an passé, cette somme est couplée avec l'impôt sur le revenu et tout est mis en recouvrement : merci pour le cadeau.

→ La suppression de la demi-part aux veuves-veufs-divorcé(e)s-séparé(e)s ayant élevé au moins un enfant a de lourdes conséquences pour des millions de personnes, en majorité des retraités !

→ Pour la deuxième année consécutive, le gouvernement gèle le barème de l'impôt sur le revenu ce qui, mécaniquement, augmente l'impôt car il n'est plus indexé sur le coût de la vie.

→ Les personnes concernées ne comprennent pas pourquoi et en plus ils se retrouvent, souvent, avec la taxe d'habitation et la redevance audiovisuelle à régler.

Depuis cette année, ils découvrent qu'ils doivent aussi s'acquitter du tiers provisionnel. Les visites et les appels téléphoniques sont nombreux. Difficile dans ce cas là de faire du « romantisme au guichet » et de « passer 5 mn au téléphone avec les usagers ».

→ Le nombre d'impayés augmente et les délais accordés sont de plus en plus nombreux (ils ne concernent pas que les impôts) tout comme les paiements en espèces (la crise privant les gens de moyens de paiement). L'abaissement du seuil de 3 000 € à 300 € n'a rien changé et fragilise les redevables.

→ On continue de constater que des usagers souhaitent sortir du système de la mensualisation en fin d'année et demandent des délais supplémentaires pour s'acquitter du solde de leurs impôts.

Dans notre département, la baisse des effectifs est constante depuis 2000 : Au 01 septembre 2014, il ne restera que 260 agents en Creuse, soit une baisse des effectifs de 30%.

En 2000, le nombre de trésoreries de la Creuse était de 28, il est aujourd'hui de 19, une de moins que l'an passé – la trésorerie de Bellegarde vient de fusionner au 1er janvier avec celle d'Auzances. Pour l'instant, des permanences sont assurées mais pour combien de temps encore? Et pourtant, le réseau comptable joue un rôle primordial dans la vie des collectivités territoriales: la gestion comptable de ces dernières et des établissements de santé, la tenue et la centralisation des comptes de l'Etat, la tenue des comptes de dépôts; les postes comptables sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales et des citoyens. Leur suppression impacte la vie quotidienne des différents acteurs économiques. Les agents sont inquiets et nous venons de visiter récemment 4 trésoreries, 3 craignent pour leur avenir avec la réforme des cantons.

Notre directeur avait annoncé en décembre 2013 le transfert du service de la Publicité Foncière d'Aubusson à Guéret sans aucune concertation. Ce service est maintenu à Aubusson. C'est ce qui a été relaté aux médias par l'édile d'Aubusson à la mi-janvier 2014.

La mobilisation des agents et des syndicats, dont la CGT, a été payante. En janvier, ils avaient rencontré le maire d'Aubusson qui a adressé une missive au directeur. La CGT s'est procurée une copie du courrier et le terme de missile est plus approprié. Les agents sont provisoirement satisfaits et la CGT également. Pour le directeur pas de changement mais son discours n'est plus tout à fait le même et il parle maintenant de concertation avec les syndicats et les élus. Ce qui n'était pas le cas auparavant.

**Démarche stratégique** : Elle fait partie de notre quotidien mais elle est rejetée par nombre d'agents et la CGT. Son but est, selon le DG la « recherche de sens à notre action, définition de nouvelles perspectives à moyen terme pour les métiers, les missions, les modes de travail et la fixation d'un nouveau cap stratégique pour la DGFIP constituent les objectifs de cette démarche, dans un contexte de contraintes en termes d'emplois et de budget. »

Cette « démarche stratégique » découle de la mise en œuvre de la MAP (Modernisation de l'Action Publique – nouvelle version de la RGPP) et se combine avec l'Acte III de la décentralisation. Cet acte III conduirait à un désengagement sans précédent de l'état dans nombre de ses missions qui seraient transférées aux collectivités territoriales - et notamment aux régions- ou privatisées. Le dernier exemple en date est celui des Domaines - la décision de prendre une banque privée, « BNP Paribas », dans le cadre des marchés publics de l'évaluation pour donner de la transparence aux avis domaniaux laisse songeur (1 million d'€ en province et 2 millions en Ile de France. La mission est très clairement en train d'être externalisée, et celle-ci dans les pires mains.

En outre, les décisions des gouvernements successifs n'ont eu de cesse de réduire les moyens alloués à la DGFIP et ont entretenu les idées fausses sur l'administration fiscale et financière, encore et toujours considérée comme un réservoir de suppressions d'emplois alors que la charge de travail et que sa complexité ont atteint un niveau record, que le besoin d'une administration fiscale et financière forte a rarement été aussi évident que dans le contexte actuel et que les moyens humains et matériels ont rarement été aussi faibles au regard des enjeux.

Pour la CGT Finances Publiques, il faut mettre un terme à cette déconsidération et lui opposer le caractère central des missions de la DGFIP et l'absolue nécessité d'en renforcer les moyens humains, matériels et juridiques.